

**DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST (DEO) CANADA  
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION (V et E)  
RAPPORT DE VÉRIFICATION (4 juillet 2006)  
VÉRIFICATION DE LA GESTION FINANCIÈRE DESSUBVENTIONS ET DES  
CONTRIBUTIONS**

---

### **Contexte**

DEO considère que la gestion efficace des subventions et des contributions est essentielle au succès du Ministère.

Afin d'ajouter de la valeur à l'objectif de la direction de réaliser des améliorations continues, la Direction de la V et E a entrepris, en 2005, la vérification continue de la gestion des subventions et des contributions pour évaluer différents aspects de la gestion globale.

La vérification continue des subventions et des contributions permet de cerner les enjeux, formuler des recommandations et élaborer des plans d'action de la direction en temps opportun pour réaliser des améliorations continues.

### **Objectif de l'évaluation**

L'objectif global de l'évaluation continue consiste à évaluer l'efficacité de la gestion des subventions et des contributions de façon continue.

### **Approche à la vérification**

La vérification continue s'effectue au moyen de courtes tâches de vérification cyclique, chacune ciblant quelques aspects clés de la gestion, et présentant les résultats sous forme de gabarit à titre de bons outils de gestion.

Le rapport de vérification sous forme de gabarit est un tableau de ventilation présentant différents aspects des résultats de la vérification sous les rubriques : domaine d'intérêt particulier (champ d'enquête), critères de vérification, constatation (observation/enjeu), éléments probants, cause, effet (incidence), recommandation, avantage, réaction de la direction et plan d'action de la direction.

### **Suivi**

La Direction de la V et E effectuera périodiquement un suivi afin de déterminer les progrès réalisés par la direction pour ce qui est de la mise en oeuvre des recommandations, c'est-à-dire l'exécution des activités de suivi établies dans le plan d'action de la direction, et rendra compte des résultats.

### **Cycles de vérification (aspects de la gestion)**

1. Gestion financière (autorité et délégation, normes, contrôles, pratiques, politiques et processus).

2. Gestion non financière (gestion des ententes, conformité aux dispositions, normalisation, pratiques régionales, concordances, rationalisation et identification et partage des pratiques exemplaires).
3. Gestion du Programme par l'AC (directives aux régions, communication interne et externe, documentation, méthodes de supervision, évaluation continue des programme pour atteindre les objectifs, détermination des écarts, remaniement ou améliorations, détermination et partage des pratiques exemplaires).
4. Gestion des projets par régions (conformité aux directives, communication interne et externe, documentation, méthodes de suivi, évaluation continue des projets pour atteindre les objectifs, détermination des écarts, remaniement ou améliorations, détermination et partage des pratiques exemplaires, normalisation et fluctuations régionales).
5. Gestion du respect des lois existantes ainsi que la politique et des directives du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert.
6. Gestion de l'information sur les finances et le rendement (documentation, communication, conservation/destruction, mise à jour des données et validation).

### **Premier cycle de vérification : vérification de la gestion financière des subventions et des contributions**

La vérification de la gestion financière des subventions et des contributions a tenu compte des aspects de la gestion financière en mettant l'accent sur 20 éléments clés.

Les éléments clés qui ont été identifiés portent sur les secteurs thématiques : systèmes pour administrer les ententes, évaluation des propositions relativement à l'aspect financier et au risque, pouvoirs de signature, paiements anticipés et retenues, comptes à payer à la fin de l'exercice, date d'expiration de l'entente et réévaluation du risque.

Un plan d'action de la direction a été élaboré et des progrès ont été réalisés pour tenir compte des recommandations et les mettre en œuvre.

Ci-joint se trouvent le rapport d'évaluation sous forme de gabarit et le plan d'action de la direction.